

DAAC Limoges : maternelle au cinéma Corrèze

Ce dispositif s'adresse aux élèves de classes maternelle qui peuvent se rendre dans les cinémas suivants : **Bort les Orgues, Brive, Meymac Tulle, Ussel, Uzerche** . Pour s'y inscrire, un projet EAC est à compléter dans Adage avant le 29 septembre 2023.

LE PROJET

Description :

Maternelle au cinéma est un dispositif d'éducation artistique au cinéma destiné aux élèves de l'école maternelle qui a pour objectifs de favoriser la découverte de films en salles, de faire aimer le cinéma et d'engager les enfants dans une première expérience artistique et culturelle.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

cinéma-audiovisuel

Partenaires :

- Les Yeux Verts, Pôle d'éducation aux images en Nouvelle Aquitaine.
- La DRAC de Nouvelle-Aquitaine
- Les cinémas : Rex à Brive, Soubise à Meymac, Carnot à Ussel, Paradisio à Neuvic, Louis Jouvét à Uzerche, Véo à Tulle.

Articulation avec un projet 2d degré :

Non

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Conseiller pédagogique référent : **Elisa PETIT**

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Intervenant :

Coordination EN : Elisa PETIT

Coordination cinéma : Anna Delvert (Les Yeux Verts)

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer : Proposer aux élèves de cycle 1 de rencontrer des œuvres cinématographiques adaptées à leur âge et qui reflètent la diversité et la richesse du cinéma. Voir une œuvre cinématographique au cinéma et s'approprier la salle comme lieu de pratique culturelle, de partage et de lien social.

Pratiquer :

Des ressources pédagogiques, produites par L'Archipel des Lucioles, pour les enseignants et les élèves sont disponibles en ligne. Ces ressources mettent l'accent sur les parcours croisés et les liens interdisciplinaires, par exemple les listes d'albums jeunesse en lien avec les films. Des malettes pédagogiques seront produites par la coordination pour accompagner au mieux les enseignants.



Connaitre : Chaque élève reçoit une carte postale pour chaque film afin de garder une trace de la séance de cinéma. La coordination départementale éditera une carte pour présenter chaque cinéma partenaire.

Restitutions envisagées :

Des projets en lien avec les différents domaines seront proposés : Arts plastiques, Musique. Affiches, exposition des productions des élèves, Traces écrites et photos dans le cahier de vie...

Etapes prévisionnelles :

Entre le 1 juin et le 29 septembre : inscription au dispositif via Adage

Dès le 30 juin : prise de contact par la DSDEN19 et Les Yeux verts avec les écoles inscrites dans Adage pour l'opérationnalisation du dispositif.

Trimestre 1 : GS : Panda petit Panda

Trimestre 2 : PS, MS, GS : Petites casseroles

Trimestre 3 : PS, MS : A table !

GS/ Cycle 2 : Katia et le crocodile

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Une carte par film pour chaque élève prise en charge par L'archipel des Lucioles.

Une carte postale illustrée pour chaque élève représentant le cinéma de proximité, prise en charge par la coordination maternelle au cinéma.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Déplacements au cinéma du secteur et entrées du cinéma : 2.50 par élève et par film. Gratuit pour les accompagnants.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Les classes inscrites au dispositif s'engagent à voir en salle tous les films proposés (3 films pour les élèves de GS, 2 films pour les élèves de PS et MS) [oui / non]

- Les enseignants s'engagent à participer à une réunion d'information de 2h au cinéma de proximité. [Oui/Non]

Pour en savoir plus : <https://www.lesyeuxverts.com/dispositifs-scolaires/ecole/correze>

<https://www.passeursdimages.fr/maternelle-au-cinema>

Contact : : Elisa.Petit@ac-limoges.fr Anna Delvert : coordination@lesyeuxverts.com